

COMMUNIQUÉ du 7 juin 2016

## **Condammations pour des travaux illégaux dans le massif du Mondarrain (Pays Basque) !**

C'était en 2014. Quelques jours avant la 39<sup>ème</sup> édition de la course des crêtes, courses à pied réunissant 4 100 participants, l'organisateur ordonne au conducteur d'une pelle mécanique des travaux sous le pic d'Ouretzi, dans le massif du Mondarrain. Ces travaux dans le site inscrit du Labourd et le site Natura 2000 massif du Mondarrain et de l'Artzamendi sont totalement illégaux et conduisent à la destruction d'espèces protégées et de leur milieu. Le CADE, la SEPANSO 64 et France Nature Environnement, en tant que parties civiles, viennent d'obtenir la condamnation de l'organisateur.

Aujourd'hui, le tribunal correctionnel de Bayonne condamne l'association organisatrice, son président, le maire d'Espelette et le conducteur d'engin. Le CADE, la SEPANSO 64 et France Nature Environnement y voient un message fort face à la pression grandissante des activités sportives et commerciales dans la montagne basque.

Face à une montagne sous pression, raisonnons les pratiques !

Les trois associations tiennent à affirmer qu'elles ont agi comme parties civiles pour que ces dérives ne se reproduisent plus et que les précautions soient prises lorsque des travaux sont envisagés sur des sites protégés. Elles rappellent que l'utilisation de la montagne comme espace récréatif s'ajoute à d'autres usages plus traditionnels (pastoralisme, agriculture, exploitation forestière, chasse, cueillette...) et que la montagne porte en elle des richesses floristiques et faunistiques inestimables, protégées, telle la nidification d'espèces rares et sensibles au dérangement. Le délicat équilibre de tous ces usages ne peut être maintenu que par des pratiques modérées et raisonnées.

Le CADE, La SEPANSO 64 et France Nature Environnement appellent à la réflexion, à la responsabilité de tous : élus, associations, habitants, usagers pour maintenir et protéger ce patrimoine.

Contacts médias :

CADE : Victor Pachon 06 70 48 07 05

SEPANSO 64 : Sylvie Merle-Vignau 06 81 50 51 54

France Nature Environnement : Anne Roques 06 12 85 93 03